



NIGER TIMES

“AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA”

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'analyses N°302 du 8 juillet 2024 Tél : 98 82 92 82 Prix : 300 FCFA

Premier Sommet des chefs d'Etat de l'Alliance des Etats du Sahel AES:

La création de la Confédération des Etats du SAHEL et l'adoption de ses instruments juridiques



Les chefs d'Etat de l'alliance des Etats du Sahel AES se sont réunis à Niamey le 6 juillet 2024 à l'invitation de son excellence le Général de brigade Abdourahamane Tiani Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, chef de l'Etat pour le premier sommet des chefs d'Etat. De manière spécifiques, ce sommet vise à adopter les instruments juridiques de la Confédération, a précisé le communiqué final des travaux.

Aussi, cela traduit nettement l'attachement des trois Chefs d'Etat au principe et objectifs consacrés par la Charte des Nations Unies, d'une part, aux idéaux, principes et objectifs de l'Union africaine et du panafricanisme d'autre part, tout en s'inspirant de traditions historiques et des valeurs de civilisations Africaines.

Il faut surtout souligner la mobilisation sans précédent de la population de Niamey, la veille du sommet et le matin avant sa tenue où les Nigériennes et les Nigériens ont réservé un accueil digne des chefs d'Etat hôtes du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré et du Mali le Colonel Assimi Goita.

Page 3

Konni/Éducation

Les résultats des examens du CFEPD et CEPE/FA connus: les inspecteurs de l'Education saluent la résilience et l'abnégation de tous les acteurs

Un regard sur la situation actuelle du lycée technologique de Doutchi: Entretien avec le Proviseur M. Zabeirou Kaoura P.6

Commune Urbaine de Doutchi

Quand l'Administratrice Déléguée engage un processus efficace de développement local



A moins de trois mois aux commandes des affaires de la Commune Urbaine de Dogon Doutchi, l'Administratrice Déléguée, la Commandante des Douanes, Madame Fayçal Balkissa a engagé un processus efficace de développement local dont les premiers résultats sont visibles. En effet, depuis son installation à la tête de la Commune Urbaine de Dogondoutchi, elle a eu comme priorité de mettre l'accent sur la finance locale et l'assainissement, sachant pertinemment qu'il n'y'a point d'indépendance si la mobilisation de recettes internes n'est pas contrôlée et que l'assainissement doit contribuer à former un cadre de vie idéal pour l'épanouissement des citoyens.

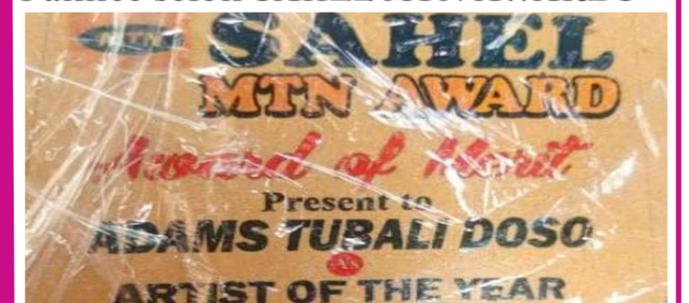
Commune Urbaine de Dosso:

Installation officielle des membres de la commission consultative et tenue de la première session ordinaire P. 2



CULTURE

Adams Toubal meilleur artiste de l'année selon SAHEL MTN AWARDS



SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE WEB: www.nigertimes.org



Commune Urbaine de Dosso:

Installation officielle des membres de la commission consultative et tenue de la première session ordinaire

Le Mardi 2 juillet 2024, s'est déroulée officiellement la cérémonie d'installation des membres de la commission consultative de la Commune Urbaine de Dosso suivie de la tenue de la première session ordinaire sous la conduite de l'Administrateur Délégué Monsieur Ibrahim Moussa Kouré.

Il faut noter la présence des chefs des services techniques départementaux, des représentants de la chefferie traditionnelle, des représentants de la société civile et plusieurs invités.

En effet, l'installation ces différents membres de la commission consultative de la commune Urbaine de Dosso intervient après la désignation par les différentes structures de leurs représentants et la transmission par écrit de leurs noms à l'Administrateur Délégué.

Il s'agit donc, en cette matinée de Mardi 2 juillet 2024, de procéder à la mise en place des membres de cette commission dont l'un des rôles essentiels est d'assister valablement aux différentes sessions de l'année pour contribuer à la prise des décisions.

Selon Monsieur Ibrahim Moussa Kouré, l'Administrateur Délégué de la Commune Urbaine de Dosso, Président de la Commission Consultative, l'objectif de cette session est la mise en application de l'arrêté n°00531/MI/SP/AT/SG/DGCT du 16 mai 2024, portant création, composition et attributions de la Commission Consultative des Collectivités Territoriales.

Cet arrêté indique que « la Commission Consultative est un organe d'aide à la décision. De ce fait elle assiste l'Administrateur Délégué dans la gestion des affaires de la Collectivité Territoriale notamment:

□ servir de canal de partage d'information et de participation des citoyens à la gestion des affaires de



la Collectivité Territoriale;

□ assister l'Administrateur Délégué dans le processus l'élaboration, de mise en œuvre et du suivi de tous les outils de développement local (Plan de Développement Régional, Plan de Développement Communal, Budget Annuel, Plan d'investissement Annuel, Projets et Programmes de Développement dans les Collectivités Territoriales);

□ accompagner techniquement l'Administrateur Délégué dans la prise de décision sur toutes les questions engageant la Collectivité Territoriale;

□ appuyer l'Administrateur Délégué dans les actions de promotion de la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits;

□ appuyer l'Administrateur Délégué sur toutes autres questions engageant les intérêts de la Collectivités Territoriales, notamment les relations de partenariat,



d'intercommunalité et de coopération transfrontalière. »

Parmi ces membres, il faut compter quatre représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat dont les compétences ont été transférées aux collectivités territoriales, le directeur départemental de l'aménagement du territoire et du développement local qui assure le rapportage, deux représentants de la chefferie traditionnelle au plus, deux représentants des leaders religieux, deux représentants de la société civile dont une femme et un représentant du conseil communal de la jeunesse.

Puis, après l'installation des membres de la Commission Consultative, l'Administrateur Délégué a procédé à l'ouverture officielle de la première session ordinaire ayant inscrit à son ordre du jour les points suivants:

1. l'installation des Conseillers désignés;

2. l'adoption des comptes administratifs et de fin de gestion de l'année 2023;

3. le remaniement budgétaire de l'année 2024;

4. et enfin les divers.

Dans le discours qu'il a prononcé, à cette occasion, Monsieur Ibrahim Moussa Kouré a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants avant de saluer les efforts louables des plus hautes autorités du pays, au premier rang desquelles Son Excellence le Général de Brigade Abdourahamane Tchiani, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat et Monsieur Mahamane Ali Lamine Zeine, Premier Ministre quant à leur combat pour la Souveraineté de notre pays et leur accompagnement des Collectivités Territoriales pour un meilleur développement à la base.

Ensuite, il a rendu un hommage mérité aux vaillantes Forces de Défense et de Sécurité œuvrant inlassablement jours et nuits pour garantir la paix et la stabilité socio-économique du Niger.

A cet effet, il a demandé à l'assistance d'observer une minute de prière à la mémoire de tous les éléments des Forces de Défense et de Sécurité tombés sur le champ d'honneur ainsi qu'aux victimes civiles des forces du mal.

En s'adressant aux conseillers, l'Administrateur Délégué a indiqué que leurs avis sont importants et seront toujours les bienvenus s'ils cadrent parfaitement avec les orientations des plus hautes autorités et les politiques communales en matière de développement socio-économique et culturel.

Enfin, il estime que leur sens élevé de patriotisme mènera à une meilleure collaboration, afin d'atteindre les objectifs assignés à la commission consultative.

Issa Moussa

Adams Toubal meilleur artiste de l'année selon SAHEL MTN AWARDS

Adams Toubal, un jeune artiste musicien de Dosso a été nommé et primé par SAHEL MTN AWARD lors d'une cérémonie officielle organisée à Maradi, ce Mardi 2 juillet 2024.

Cette agence de Promotion et d'accompagnement des meilleurs artistes est dirigée par Faisal Saleh Samari Serkin Samari Jos.

Pour l'artiste Adams Toubal, cette distinction vient confirmer plusieurs années de performance entant qu'artiste, acteur de film et producteur en herbe qui évolue à Dosso au Niger et à travers des grandes villes du Nigeria.



En effet, SAHEL MTN AWARD prime les meilleurs artistes de l'année dont les œuvres artistiques connaissent une renommée internationale.

Il faut donc se réjouir de la persévérance de ce jeune Nigérien qui a réussi à imposer notre culture au plan international.

A titre illustratif, il a incarné le personnage Jogodo dans le film Nigérien « A DUNIA » où il s'est exprimé en langue Djerma fascinant d'innombrables fans des films made in Nigeria.

ROCK

Premier Sommet des chefs d'Etat de l'Alliance des Etats du Sahel AES:

La création de la Confédération des Etats du SAHEL et l'adoption de ses instruments juridiques

Les chefs d'Etat de l'alliance des Etats du Sahel AES se sont réunis à Niamey le 6 juillet 2024 à l'invitation de son excellence le Général de brigade Abdourahamane Tiani Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, chef de l'Etat pour le premier sommet des chefs d'Etat. De manière spécifiques, ce sommet vise à adopter les instruments juridiques de la Confédération, a précisé le communiqué final des travaux.

Aussi, cela traduit nettement l'attachement des trois Chefs d'Etat au principe et objectifs consacrés par la Charte des Nations Unies, d'une part, aux idéaux, principes et objectifs de l'Union africaine et du panafricanisme d'autre part, tout en s'inspirant de traditions historiques et des valeurs de civilisations Africaines.

Il faut surtout souligner la mobilisation sans précédent de la population de Niamey, la veille du sommet et le matin avant sa tenue où les Nigériennes et les Nigériens ont réservé un accueil digne des chefs d'Etat hôtes du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré et du Mali le Colonel Assimi Goita.

Cela témoigne vivement l'adhésion totale du peuple Nigérien à la vision commune des Présidents des Etats AES.

Il faut rappeler que l'Alliance des Etats du Sahel AES a été créée le 16 Septembre 2023 par les trois pays pour faire face à l'insécurité galopante qui se vivait dans l'espace.

Puis, après les chefs d'état ont décidé



d'agrandir cette architecture de l'AES en y ajoutant d'autres priorités telles que la souveraineté alimentaire, la stabilité économique et une vision politique qui s'adapte au contexte.

Comme le précise le communiqué, il s'est avéré nécessaire d'ajouter au domaine de la défense et de sécurité ceux de la Diplomatie et du développement en tenant compte de la volonté des états et de la confédération.

En décidant de la création de la Confédération des états du Sahel AES et en la dotant des instruments propres pour le financement de leur politique économique et sociale, le General de Brigade Abdourahamane Tiani du Niger, le Capitaine Ibrahim Traoré du Faso et Assimi Goita du Mali entendent mettre en place des mécanismes visant à faciliter la libre Circulation

des personnes, de leurs biens et des services au sein de l'espace AES.

De plus, ils s'appliqueront à l'émergence d'un type nouveau de citoyens sur la base des valeurs historiques socio-culturelles afin de promouvoir une Gouvernance vertueuse au service des intérêts exclusifs des populations. En clair, la confédération des Etats du Sahel se doit de favoriser un espace souverain de sécurité, de paix et de prospérité, assurer un développement durable en mettant en oeuvre une politique économique et sociale endogène basée sur ses propres ressources et un partenariat respectueux de cette souveraineté réaffirmant leur attachement à un multilatéralisme inclusif respectueux de la souveraineté et des intérêts mutuels des états en vue de contribuer à la paix et à la sécurité in-

ternationale, à la justice et au développement.

Ainsi, des instructions ont été données aux Ministres concernés d'élaborer une feuille de route dans le sens de la prospérité de la confédération.

A cette même occasion, les chefs d'Etat ont exprimé leur profonde gratitude à l'ensemble des partenaires qui continuent de demeurer au côté des peuples résilients du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme, leur quête légitime de bien-être et de sauvegarde de leur souveraineté.

Puis, les chefs d'Etat ont souligné l'importance d'assurer une meilleure coordination dans le suivi et la mise en oeuvre de toutes les décisions issues des travaux du Sommet.

Enfin ils ont convenu de tenir la prochaine session en 2025 à une date qui sera fixée de commun accord par voie diplomatique.

La rédaction



Commune Urbaine de Doutchi

Quand l'Administratrice Déléguée engage un processus efficace de développement local

A moins de trois mois aux commandes des affaires de la Commune Urbaine de Dogon Doutchi, l'Administratrice Déléguée, la Commandante des Douanes, Madame Fayçal Balkissa a engagé un processus efficace de développement local dont les premiers résultats sont visibles. En effet, depuis son installation à la tête de la Commune Urbaine de Dogondoutchi, elle a eu comme priorité de mettre l'accent sur la finance locale et l'assainissement, sachant pertinemment qu'il n'y'a point d'indépendance si la mobilisation de recettes internes n'est pas contrôlée et que l'assainissement doit contribuer à former un cadre de vie idéal pour l'épanouissement des citoyens.

Notons également qu'elle a eu plusieurs entretiens avec le personnel de la Mairie afin de permettre aux agents de s'imprégner de sa vision de développement durable inspirée du contenu de son cahier de charge. C'est donc le 10 juin 2024 que les membres de la commission consultative ont été officiellement installés conformément à l'arrêté n°004/CUD/2024.

A cet effet, Madame Fayçal Balkissa, l'Administratrice Déléguée a expliqué aux membres de la commission Consultative Communale leurs rôles qui doivent contribuer à la prise des bonnes décisions pour répondre aux besoins réels de la population.

Pour la conduite du programme de développement local, elle invite toutes les couches sociales qui, selon elle, sont les acteurs directs de la vie de la commune, à s'y impliquer.

« Il faudrait vraiment que les acteurs s'impliquent pleinement et à côté de ces derniers j'ai aussi besoin du soutien des partenaires surtout en ce moment où l'économie nationale marche à pas de caméléon. »

En plus, l'Administratrice Déléguée de la Commune Urbaine de Doutchi a pris en compte les objectifs du développement durable. C'est pourquoi elle estime qu'il faille investir dans les secteurs sociaux de base, notamment l'Education, la santé et l'hydraulique. Nous sommes en train d'investir dans tous les secteurs sociaux de base, mal-



Madame Fayçal Commandante Balkissa Noma
l'Administratrice Déléguée de la Commune Urbaine de Doutchi

gré la rareté de ressources, a-t-elle déclaré en faisant cas de la transformation de certains mini AEP de l'énergie thermique en énergie solaire dans le but d'atténuer l'émission de gaz à effet de serre d'une part et pour assurer en permanence l'accès de la population aux ressources en eau.

Dans le même sens, il faut noter la conversion des cases de santé en centres de santé intégrée, la construction de deux blocs de classes entièrement équipés dont un bloc de trois classes

et un autre de deux classes, la participation active dans l'organisation des examens blancs du CFEPD au niveau de son entité communale pour initier les candidats à la pratique d'examens. S'agissant des jeunes et des femmes, Madame Fayçal Balkissa est convaincue que leur accompagnement s'avère très nécessaire afin de leur permettre une réinsertion socioprofessionnelle. Ayant donc mobilisé des partenaires, elle décide de donner une seconde chance à ces jeunes déscolarisés ou

non scolarisés.

Par conséquent, elle a d'abord identifié leurs besoins en formation et en apprentissage avant de les orienter vers des centres compétents.

Au vu de toutes ces potentialités, il convient de mettre l'accent sur la communication de masse et la sensibilisation pour amorcer un engagement populaire vis-à-vis des valeurs cardinales de la Patrie d'où la nécessité de former et de renforcer les capacités des acteurs clés intervenant sur le marché de travail, a-t-elle noté.

Pour ce faire, elle multiplie la diffusion des messages de Paix, de Tolérance et de Cohabitation pacifique, à chaque rencontre avec la communauté, en l'occurrence les agropasteurs.

Quant au futur projet de lotissement et vente de parcelles, la Mairie est à l'étape appelée l'avant dernière où il faut dédommager les propriétaires terriens, cependant tout sera mis en oeuvre pour que les parcelles soient vendues à des prix abordables, a-t-elle notifié.

En définitive, notons que l'Administratrice Déléguée de la Commune Urbaine de Doutchi œuvre inlassablement pour insuffler un élan positif à cette collectivité.

C'est d'ailleurs pourquoi ses efforts doivent être accompagnés par la participation citoyenne des administrés à travers le paiement régulier des taxes municipales.

Issa Moussa

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TAHOUA
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE DE BAGAROUA

Bagaroua, le 01/07/2024

Avis d'appel à candidature pour la fourniture de produits alimentaires

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés suivant la lettre N°000566/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 27/06/2024,
 2. L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) de Bagaroua sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de produits alimentaires.
 3. Le délai de livraison est de quatre (04) mois.
 4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature de DRP auprès de l'Inspecteur de Bagaroua tous les jours ouvrables de 8h 30 à 17h 30.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA auprès de l'Inspecteur
 7. Les offres présentées en une copie originale, devraient parvenir ou être remise au bureau de l'Inspecteur de Bagaroua au plus tard le 19/07/2024 à 10 h00.
 8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion de ladite Inspection, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
- Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de DRP.

L'Inspecteur

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TAHOUA
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE D'ILLELA

Illéla, le 01/07/2024

Avis d'appel à candidature pour la fourniture de produits alimentaires

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés suivant la lettre N°000565/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 27/06/2024,
 2. L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) d'Illéla sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de produits alimentaires.
 3. Le délai de livraison est de quatre (04) mois.
 4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature de DRP auprès de l'Inspecteur d'Illéla tous les jours ouvrables de 8h 30 à 17h 30.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA auprès de l'Inspecteur
 7. Les offres présentées en une copie originale, devraient parvenir ou être remise au bureau de l'Inspecteur d'Illéla au plus tard le 19/07/2024 à 10 h00.
 8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion de ladite Inspection, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
- Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de DRP.

L'Inspecteur

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE BOUZA
L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bouza

Bouza, le 01/07/2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°001/2024/IEPP/BOUZA**Relatif à la fourniture des produits alimentaires aux cantines scolaires**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan prévisionnel de l'Appel d'Offres suivant la lettre N°000570/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 27/06/2024.
 - 1-2. L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bouza sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des produits alimentaires.
 1. Le délai de livraison est de Cinq (05) mois.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.
 3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature d'AOON au bureau du secrétariat de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bouza les jours ouvrables de 9h à 16h.
 4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de l'Appel d'Offres Ouvert ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA au bureau du secrétariat de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bouza.
 5. Les offres présentées en une copie originale, devrait parvenir ou être remise au bureau du secrétariat de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bouza au plus tard le 09/08/2024 à 10 h00.
 6. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion de ladite Inspection de Bouza, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
- Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Dossier d'Appel d'Offres.

L'Inspecteur

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TAHOUA
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE GENERAL DE BAGAROUA

Bagaroua le 01/07/2024

Avis d'appel à candidature pour la fourniture de produits alimentaires

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés suivant la lettre N°000567/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 27/06/2024,
 2. L'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général (IESG) de Bagaroua sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de produits alimentaires.
 3. Le délai de livraison est de quatre (04) mois.
 4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature de DRP auprès de ladite Inspection de Bagaroua tous les jours ouvrables de 8h 30 à 17h 30.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA auprès de l'Inspecteur.
 7. Les offres présentées en une copie originale, devraient parvenir ou être remise au bureau de l'Inspecteur au plus tard le 19/07/2024 à 10h.
 8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion de ladite Inspection, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
- Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de DRP.

L'Inspecteur

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TAHOUA
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE GENERAL DE BOUZA

Bouza le 01/07/2024

Avis d'appel à candidature pour la fourniture de produits alimentaires

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés suivant la lettre N°000568/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 27/06/2024,
 2. L'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général (IESG) de Bouza sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de produits alimentaires.
 3. Le délai de livraison est de quatre (04) mois.
 4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature de DRP auprès de ladite Inspection de Bouza tous les jours ouvrables de 8h 30 à 17h 30.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA auprès de l'Inspecteur.
 7. Les offres présentées en une copie originale, devraient parvenir ou être remise au bureau de l'Inspecteur au plus tard le 19/07/2024 à 10h.
 8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion de ladite Inspection, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
- Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de DRP.

L'Inspecteur

Konni/Education

les résultats des examens du CFEPD et CEPE/FA connus: les inspecteurs de l'Education saluent la résilience et l'abnégation de tous les acteurs

Dix ans après leur suspension, le retour des examens du CFEPD, CEPE/FA a été salué par l'ensemble des acteurs et cela est à mettre à l'actif des autorités de la transition qui aspirent à un enseignement de qualité au sens propre du terme. A konni, une semaine après les épreuves écrites, les résultats ont été proclamés au niveau des trois inspections.

Au niveau de l'inspection konni 1 sur 1847 candidats, 693 sont admis soit 37,52%.

Ainsi, à l'inspection konni 2, sur 1448 candidats inscrits, 1140 se sont présentés, 308 absents, 682 sont admis soit 60%.

Enfin au niveau de l'inspection Franco Arabe qui couvre deux départements (konni et Malbaza) 1113 candidats se sont présentés, plus de 200 absents, 682 sont



admis soit 27,8%.

Au regard de ces résultats bien que l'examen ait été décidé au dernier moment, c'est le lieu de saluer la résilience et l'abnégation dont ont fait preuve les inspecteurs et les enseignants.

Selon Mr Nassirou Boubacar inspecteur de l'enseignement Franco Arabe, ils vont consolider ce qui a marché et corriger les insuffisances qui ont été constatés ça et là. Tous les trois inspecteurs de l'enseignement primaire de konni se

réjouissent du fait qu'aucune fuite de sujets d'examen ou fraude pouvant entacher la crédibilité de cet examen n'a été enregistrée. Occasion également saisie par eux pour remercier la Ministre de l'éducation nationale et son staff pour tous les efforts consentis pour un examen propre.

Mounkaila Amadou/ Tahoua





Un regard sur la situation actuelle du lycée technologique de Doutchi: Entretien avec le Proviseur M. Zabeirou Kaoura

Créé le 6 Avril 2011 par l'arrêté 0032/MFPT cela fait 12 ans que le Lycée Technologique de Doutchi accueille des élèves orientés par l'Etat à l'issue de leur admission au BEPC.

Les Cours ont officiellement commencé avec la première promotion en 2012 et parmi les premiers formateurs se trouvait l'actuel Proviseur Zabeirou Kaoura.

Celui-ci nous entretient sur le bon déroulement de l'année scolaire 2023-2024 qui a été marquée par des résultats probants.

Avec un effectif global de 553 élèves toutes filières confondues dont 388 garçons et 165 filles, ces derniers sont repartis en trois catégories selon leurs niveaux d'Etudes.

Ainsi, pour la première année ils sont au nombre de 268 élèves toutes filières confondues dont 73 filles et 195 garçons.

En deuxième année ou en année de BEP ils sont au nombre de 109 dont 79 garçons et 30 filles.

Enfin, viennent ceux qui sont en classe d'examen notamment la terminale, leur effectif total est de 161 apprenants parmi lesquels l'on compte 63 filles et 98 garçons, il s'agit des candidats qui se sont présentés aux examens de la F4 (54 dont 52 garçons et 2 filles) et de la G3 (61 filles et 46 garçons).

Par ailleurs, cette année le lycée Technologique de Dogon Doutchi a eu l'augmentation de quelques filières suivant un arrêté qui date du mois de septembre 2023.

De ce fait, le Proviseur salue la volonté des autorités politiques et académiques pour la création dans le secteur du bâtiment de la filière dénommée équipements et installations électriques et aussi la plomberie qui a été régularisée.



M. Zabeirou Kaoura Proviseur du lycée technologique de Doutchi

Ces filières conduisent à l'obtention du bac professionnel tout comme la construction métallique dont les apprenants passent en deuxième année, a indiqué le Proviseur avant de poursuivre que trois autres filières ont été créées mais dont les apprenants ne sont encore orientés.

Il cite la filière froid et climatisation, la filière topographie et la filière métrique. Cela dit, de la création à la régularisation et en instance, le lycée Technologique de Doutchi a jusqu'à 8 filières de formation professionnelle.

Aussi, il y a des apprenants du nouveau

CAP ET BEP qui sont pris en charge par le PRODEC même s'il a fermé ses portes, nous donnons la chance à ces jeunes pour leur insertion professionnelle, a-t-il déclaré.

Ces apprenants sont au nombre de 260 dont 212 garçons et 48 filles.

en effet, Depuis sa création, le lycée technique de Doutchi s'efforce de mettre en place des programmes appropriés pour ses différentes filières. Actuellement, l'établissement propose huit filières avec un effectif total de 813 élèves, tous niveaux confondus.

"Nous nous sommes rendus compte de la nécessité d'avoir des programmes adaptés à ces filières, conformes aux

modules qui doivent être exécutés," a déclaré M. Zabeirou.

Cette année, le taux de réussite aux examens du BEP a dépassé les 80 %, un résultat encourageant pour l'établissement. Cependant, les résultats du baccalauréat technique ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Malgré cela, une vingtaine d'élèves ont réussi à passer les épreuves du premier groupe, mais la délibération n'est pas encore finie. M. Zabeirou espère atteindre un taux de réussite compris entre 30 et 40 % pour le bac technique. "Nous retenons des leçons qui vont nous permettre de mieux nous préparer à l'avenir," a-t-il affirmé.

M. Zabeirou a lancé un appel aux parents d'élèves, les encourageant à redoubler d'efforts pour accompagner leurs enfants dans leur parcours éducatif. "L'éducation n'est pas seulement une affaire de l'école. Pour cultiver l'excellence, il est essentiel que les parents jouent un rôle actif."

En outre, il a souligné l'importance du soutien de l'Etat, tant sur le plan économique qu'académique et pédagogique. "Sans formateurs, il sera difficile d'avancer," a-t-il averti, en insistant sur la nécessité d'un accompagnement accru de la part des autorités pour améliorer les conditions d'apprentissage.

En conclusion, malgré des résultats globalement acceptables cette année, M. Zabeirou est convaincu que le lycée technique de Doutchi peut faire mieux avec le soutien adéquat et un suivi renforcé de la part de l'Etat. Le chemin vers l'excellence est pavé de défis, mais avec une collaboration étroite entre les parents, les éducateurs et le gouvernement, des progrès significatifs peuvent être réalisés.

Abdoussalam Tayabou

Un événement culturel prévu à Maradi le 03 Aout 2024

03 AOUT 2024 16H NATUREX WAGON MUSIK EN CONCERT AU PARC NATUREX DE MARADI

A l'occasion de la fête de l'indépendance du Niger et des arbres, WAGON MUSIK et son équipe organisent une activité de plantation d'arbres le 03 Août 2024 à 8h00. Un Nigérien, un arbre

Les artistes musiciens du Label G-WAGON organisent, à l'occasion de la fête du 3 Aout 2024, des activités Socioculturelles et sportives à Maradi.

Au Menu

Concert avec en renfort d'autres artistes de renommée internationale, une campagne de sensibilisation des jeunes sur le civisme et la cérémonie de Plantation d'arbres.

INFOLINE : 97 07 11 22

NIGER TIMES Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales et d'Analyses Siège Social: Dosso à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza Tél: 20 650 990/ 98 82 92 82 Email: nigertimes.rockefellerparty@gmail.com

1^{ère}
Ecole Privée de Formation
en Santé au Niger et dans
la Sous-Région

La seule école doublement
certifiée ISO dans toute
l'Afrique



SESSION 2023

RESULTATS DE L'EXAMEN UNIQUE DE CERTIFICATION EN SANTE

IPSP AGADEZ	IPSP MARADI	IPSP KONNI	IPSP NIAMEY
LSI = 100%	LSI = 94,11%	LSI = 94%	LSI = 96,21%
LSO = 100%	LSO = 100%	LSO = 64%	LSO = 97,33%
ASB = 90,62%	ASB = 86,94%	ASB = 94%	LBM = 100%
TOTAL : 94,33%	TOTAL : 91,17%	TOTAL : 80,40%	TOTAL : 87,88%

A l'IPSP, nous ne nous contentons pas d'être bons, mais d'être les meilleurs !!!

Le FER pour un financement pérenne de l'entretien routier



Le Fonds d'Entretien Routier est un Etablissement Public de Financement de 2^e génération créée par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019.

Le FER a en charge la mobilisation des

ressources destinées à financer l'entretien routier.

A travers ces diverses missions :

- Collecter, suivre et mobiliser les ressources pour le financement de l'entretien routier ;
- Assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national et d'entretiens courants et périodiques du réseau routier national ;
- Assurer exceptionnellement le financement des travaux dits d'urgence qui peuvent subvenir à la suite d'un cataclysme ou d'un accident ;
- Contribuer au financement de l'entretien des voiries urbaines et des pistes rurales.

Conformément à la loi de sa création, le fonds d'entretien routier finance les activités de certaines structures nées de la réforme du secteur de l'entretien routier appelées les organismes bénéficiaires du financement du FER à savoir :

- L'Agence de Maitrise d'Ouvrage Délégué à

l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes de l'entretien routier établis par le ministère de l'équipement.

- L'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) qui a en charge la vulgarisation de la politique nationale de la sécurité routière à travers des sensibilisations sur le respect du code de la route.

• La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER) s'assure de l'audit technique et financier ainsi que le contrôle du financement du FER.

